

CHAPITRE VIII

Pestalozzi père des orphelins à Stans.

Révolution helvétique; espérances qu'elle donne à Pestalozzi; ses brochures politiques; il est nommé rédacteur en chef de la *Feuille populaire suisse*, organe du gouvernement. Le directoire décrète un établissement d'éducation sous la direction de Pestalozzi. Révolte des petits cantons; désastre de Stanz; le directoire y fonde une maison d'orphelins sous la direction de Pestalozzi; grandes difficultés; succès étonnants. Retour des armées françaises à Stanz; la maison des orphelins reprise pour un hôpital; Pestalozzi, malade, se retire au Gurnigel; sa lettre à Gessner sur son œuvre à Stanz; résultats pédagogiques de cette expérience.

On a vu par sa correspondance avec Fellenberg, combien Pestalozzi avait redouté l'intervention française dans les affaires intérieures de son pays. Au commencement de 1798, cette intervention était un fait accompli. La jeune république, à peine sortie des sanglantes convulsions de son enfantement, voulut refaire la vieille Suisse à son image.

Les principes de 1789 avaient pénétré dans la plupart des cantons, la Suisse était divisée, la résistance fut vaincue.

Alors on vit crouler l'antique édifice qui pendant quatre siècles avait sauvé l'indépendance des confédérés; mais avec lui tombèrent les gouvernements oligarchiques, les privilèges de famille et de

lieu, une foule de droits, de coutumes et de préjugés qui portaient de graves atteintes à la liberté et à l'égalité des citoyens. La république helvétique une et indivisible fut proclamée sous le gouvernement d'un directoire de cinq membres.

Cependant Pestalozzi se réconcilia en quelque sorte avec cette intervention française qu'il avait tant redoutée. L'espoir d'un immense progrès, d'une magnifique régénération morale pour sa patrie, lui fit oublier tous les maux que causaient à la Suisse, et la présence des armées étrangères, et l'irritation produite par le froissement de tant d'idées, de sentiments et d'intérêts. Il crut à la réalisation prochaine de toutes les réformes si souvent demandées en vain par les bons esprits et par les nobles cœurs, à la possibilité de semer avec fruits ses idées dans un terrain désormais déblayé de tous les obstacles, au succès des efforts du nouveau gouvernement qui ne voulait que le relèvement et le bonheur du peuple. Dans l'illusion de son enthousiasme, il voyait déjà la simplicité, la pureté et la loyauté des anciennes mœurs, renaître sous le souffle nouveau de la liberté.

C'est ainsi que Pestalozzi fut tout d'abord un des partisans les plus convaincus et les plus zélés du nouvel ordre de choses, et qu'il le soutint de sa plume en publiant, coup sur coup, dès le printemps à l'automne 1798, une foule de brochures politiques dont voici les titres:

- a) Un mot aux conseils législatifs de l'Helvétie;
- b) Sur les dîmes;
- c) Réveille-toi, peuple!
- d) A ma patrie;
- e) Au peuple de l'Helvétie;
- f) Appel aux habitants des anciens cantons démocratiques;
- g) Sur l'état actuel et l'avenir de l'humanité.

Le premier de ces écrits fut déféré à la justice sur l'ordre des conseils, parce que l'auteur s'y était élevé avec une grande vivacité contre le projet (adopté par le grand conseil) d'indemniser, aux frais des membres des gouvernements oligarchiques, les patriotes poursuivis en raison de leurs attaques contre l'ancien ordre de choses. D'ailleurs, dans toutes ces brochures, Pestalozzi prêchait l'union, la concorde et l'oubli du passé; il cherchait à réconcilier avec la nouvelle constitution les populations qui lui étaient encore hostiles; il exhortait les gouvernements à faire régner partout la justice, l'activité et les bonnes mœurs, à faciliter toutes les industries, et surtout à pourvoir largement à l'éducation du peuple.

Ces publications eurent peu d'influence; elles ne furent guère lues de ceux à qui elles s'adressaient; puis l'auteur n'y montre pas un grand sens pratique: les Allemands ont dit de lui « qu'il connaissait l'homme, mais qu'il ne connaissait pas les hommes. »

Bientôt cependant un nouveau fait vint compromettre plus encore l'influence de Pestalozzi comme écrivain politique.

Au mois de juin 1798, le Grand Conseil invita le directoire à publier un journal pour combattre l'opposition que rencontrait le nouvel ordre de choses, pour éclairer les esprits, et rallier les populations autour du gouvernement unitaire. Le 23 juillet, le directoire chargea Stapfer, ministre des arts et des sciences, de pourvoir à cette publication; et celui-ci s'adressa à Pestalozzi qui accepta (le 20 août) les fonctions de rédacteur en chef. Le nouveau journal s'appelait *Feuille populaire suisse*, il devait paraître une fois par semaine, et être envoyé gratuitement aux ministres de la religion, aux instituteurs et à tous les employés de l'administration, lesquels étaient chargés de le lire et de l'expliquer à leur entourage.

Pestalozzi avait pour collaborateurs à la *Feuille populaire suisse*: Hess, Lavater, L. Meister, Bremi, Füssli, et plusieurs autres; mais il écrivait lui-même la plus grande partie du journal. Un jour, il demanda à Zschokke son concours. Celui-ci refusa en disant: « Une vraie feuille populaire ne doit pas être le journal du gouvernement, mais une publication complètement indépendante, écrite dans l'esprit et le langage des gens illettrés auxquels elle s'adresse. »

Zschokke avait raison: le journal fut accueilli avec défiance par les adversaires de la république unitaire, il ne fut pas lu du commun peuple, et après les dix-neuf premiers numéros, le gouvernement en supprima la publication « parce qu'il n'atteignait pas son but. » Mais depuis un certain temps déjà, Pestalozzi n'en était plus le rédacteur. De graves événements l'avaient appelé à une œuvre plus digne de lui.

Au mois de mai déjà, en l'absence de Stapfer, ministre des arts et sciences, qui était alors à Paris, Pestalozzi avait adressé la lettre suivante à Meyer, ministre de justice et police:

« Citoyen ministre,

» Persuadé que la patrie a un urgent besoin du perfectionnement de l'éducation et des écoles pour le bas peuple, et assuré qu'un essai de trois ou quatre mois suffira pour rendre évidents les résultats les plus importants; en l'absence du citoyen ministre Stapfer, je m'adresse au citoyen ministre Meyer, pour offrir par son entremise mes services à la patrie, et pour le prier de faire auprès du directoire les démarches nécessaires à l'accomplissement de mes intentions patriotiques,

» avec le salut républicain,

» PESTALOZZI.

» Aarau, le 21 mai 1798. »

L'offre de Pestalozzi fut acceptée, et Stapfer, de retour à Aarau, entra tout de suite en pourparler avec lui. Le ministre désirait fonder d'abord une école normale pour former de bons instituteurs de campagne, et en confier la direction à Pestalozzi; mais celui-ci déclara qu'il voulait avant tout expérimenter lui-même sa méthode dans une école d'enfants, et il remit à Stapfer le plan d'une école de pauvres, d'après les idées qu'il avait cherché à réaliser à Neuhof, et qu'il avait exposées dans *Léonard et Gertrude*.

Le ministre en proposa l'exécution au directoire dans un rapport étendu dont nous ne donnons que quelques extraits.

Il commence par exposer la nécessité d'une régénération de l'instruction publique; puis il continue ainsi :

« Un patriote plein de mérite en donne le moyen à votre ministre. Le citoyen Pestalozzi m'a communiqué le projet d'un établissement d'éducation approprié à notre temps, à nos besoins et à nos ressources, aussi bien qu'à la nature de l'homme et du citoyen en général.

» On pourrait se contenter du nom de l'entrepreneur, qui a donné les plus grandes preuves de ses lumières dans ses excellents écrits populaires, dont l'activité pour le bien de la patrie et le désintéressement se sont signalés avant et depuis la révolution, dont les vues ont obtenu l'assentiment unanime de tous les hommes éclairés, et même des plus nobles princes de notre époque, et qui brûle de donner à notre réforme politique une véritable dignité, ainsi qu'un gage de durée et de force, par une éducation populaire bien entendue.

On pourrait tirer de là des prévisions bien favorables, mais je me bornerai à une seule observation. Ce patriote infatigable a obtenu de toute part des louanges; il a vu ses idées appliquées partiellement dans plusieurs contrées de l'Allemagne, par exemple à Wurtzbourg et à Bamberg, dans le Brandebourg, en Hanovre, en Saxe, et même en Bohême; mais point du tout dans sa patrie, où il aurait travaillé à la parfaite réussite de chaque

établissement, où il aurait gagné des collaborateurs actifs et où il aurait donné au monde un exemple de la réalisation de ses vues. Déjà il lutte contre la vieillesse qui s'approche; mais l'espoir d'exécuter, avec l'appui de magistrats éclairés, ce que son cœur désire pour sa patrie et pour l'humanité, lui donne encore le courage et la force de la jeunesse. Votre ministre espère, citoyens directeurs, que c'est à vous qu'il était réservé de le récompenser en réalisant ses projets pour le bonheur de la patrie. »

Le rapport, par un examen approfondi, démontre ensuite :

1^o Que la proposition de Pestalozzi satisfait à toutes les exigences de l'éducation en général, et de l'éducation publique en particulier.

2^o Qu'elle ne compromet en rien l'unité et l'uniformité des établissements d'éducation de la république et n'y constitue aucune espèce de privilège.

3^o Qu'elle satisfait aux besoins d'une stricte économie.

Il se termine par la proposition suivante :

Projet de décret.

1^o Le directoire exécutif accorde au citoyen Pestalozzi un témoignage distingué de son approbation pour toutes les preuves qu'il n'a cessé de donner de ses sentiments civiques, de son désintéressement et de son activité, en vue du bien de sa patrie et de ses concitoyens.

2^o Le ministre des arts et sciences est autorisé à allouer au citoyen Pestalozzi 3000 fr., payables par termes qui seront fixés à l'amiable.

3^o Le ministre s'entendra avec le citoyen Pestalozzi sur le lieu où sera fondé un établissement d'éducation, sur le nombre des élèves, des maîtres, des aides, etc.

4^o D'après un rapport du ministre, le directoire exécutif fournira au citoyen Pestalozzi un nombre suffisant de lits et d'autres meubles tirés des couvents et des bâtiments nationaux.

5^o A des époques déterminées, le citoyen Pestalozzi fera rapport au ministre sur la gestion et la marche de l'Institut; ces rapports donneront les moyens de faire connaître l'établissement au public et d'en propager les bienfaits.

Le directoire adopta ce projet, et aussitôt on s'occupa de l'exécuter. Mais le choix de la contrée et du local de l'établissement, ainsi que d'autres questions de détail, exigèrent du temps; et, avant que cette étude préliminaire fût terminée, une affreuse catastrophe vint imposer au dévouement de Pestalozzi une nouvelle sphère d'activité.

Les cantons primitifs, berceau de la liberté suisse, Schwytz, Uri et Unterwald, attachés à leurs anciennes lois, à leurs anciens usages, à leurs prêtres et au culte de l'Eglise romaine tel que leurs pères l'avaient pratiqué, fiers de leur antique droit de ne dépendre que d'eux-mêmes et de se gouverner comme ils l'entendaient par les assemblées du peuple (landsgemeinde), avaient horreur de la révolution qui venait de s'accomplir et du gouvernement unitaire qu'elle avait donné à la Suisse. Ils ne voulurent point accepter la nouvelle constitution.

Le petit pays du Bas-Unterwald, baigné par le lac des Quatre-Cantons, s'élève par degrés sur de fertiles collines jusqu'à la chaîne des Alpes que couronnent les glaciers du Titlis, et qui, au midi, dominant la vallée de l'Aar (Oberhassli), dans le canton de Berne. Cette contrée retirée, presque séparée du monde, riante et bien arrosée, d'un climat doux, plantée et soignée comme un jardin, était habitée par une belle population qui, dans son isolement au milieu de la civilisation moderne, avait conservé quelque chose des qualités et des défauts des peuples enfants.

Au soin des troupeaux, leur principale richesse, ils joignaient de petites cultures variées à l'entour des

villages et d'une foule d'habitations éparses, et l'entretien de nombreux arbres fruitiers, objets de leur intelligente sollicitude. De mœurs simples et frugales, sans industrie et avec très peu d'instruction, ils vivaient dans une heureuse aisance, sans s'astreindre à de grands efforts de travail.

D'après les lois et usages du pays, les pauvres devaient être assistés par leurs parents même les plus éloignés, ou par la commune, ou par l'Etat; peu à peu ce système avait donné à une partie de la population des habitudes de fainéantise et même de mendicité.

D'ailleurs le peuple d'Unterwald était bien doué, vif, intelligent, noble de cœur, et remarquable surtout par un sentiment esthétique généralement répandu, et qui a produit un grand nombre d'artistes de mérite. Cet amour du beau, ce goût délicat et relevé, se montre encore aujourd'hui dans tout ce que font les habitants de ce petit coin de pays, dans leurs toilettes, dans leurs maisons, dans leurs chapelles et surtout dans les fines peintures qui remplacent les croix aux carrefours des jolis sentiers si bien tracés à travers les vergers de leurs collines.

Tel était le peuple auquel on demandait de prêter serment à la constitution unitaire de la Suisse. Il refusa, et, pour le soumettre, le directoire y envoya un corps d'armée français, sous le commandement du général Schauenbourg.

La petite troupe des gens d'Unterwald était augmentée par des femmes et des enfants. Tous, décidés à vendre chèrement leur vie, se battirent comme des lions; mais ils succombèrent sous le nombre, la tactique et les bonnes armes de leurs redoutables ennemis. Les soldats français furent exaspérés de cette résistance inattendue et furieuse d'une population entière. Elle leur avait infligé des pertes sérieuses; ils ne firent point de quartier, ils n'épargnèrent ni l'âge ni le sexe,

et achevèrent par l'incendie leur œuvre de destruction.

Cependant la population invalide de la contrée s'était réunie dans l'église de Stans, chef-lieu du pays, pour prier avec son curé, Luci, respectable sexagénaire. Ce vaste édifice, qui réunit les fidèles de tous les environs, est construit sur la place principale du bourg et à quatre ou cinq mètres au-dessus du pavé. On y monte par un grand escalier en pierre qui règne sur toute la largeur du bâtiment.

Quand les vainqueurs arrivèrent sur cette place, ils pensèrent que le temple pouvait être un nouveau centre de résistance. Le général Corbineau gravit l'escalier à cheval et pénétra dans l'église avec ses hommes; un coup de fusil tua le prêtre à l'autel au moment où il élevait l'hostie; ce fut le signal d'une scène indescriptible de terreur et de désolation. Malgré les efforts de quelques officiers honnêtes, les atrocités ne prirent fin qu'au bout de deux jours, à l'arrivée du général Schauenbourg.

Le désastre de Stans arriva le 9 septembre 1798; c'était le lendemain du jour où parut le premier numéro de la *Feuille populaire suisse*, dont Pestalozzi était rédacteur en chef.

Truttmann, sous-préfet d'Arth et commissaire du gouvernement dans le Bas-Unterwald, fit une enquête minutieuse pour constater les pertes causées par cette affreuse journée. Nous les trouvons consignées comme suit dans le rapport de Rengger, ministre de l'intérieur :

« Morts: 259 hommes, 102 femmes, 25 enfants ¹.

» Bâtimens brûlés: 340 maisons d'habitations, 228 granges, 144 petites constructions de dépendances.

¹ Ce premier recensement était sans doute incomplet, car le monument érigé sur le cimetière de Stans, en 1807, porte le nombre des morts à 414 personnes.

» Les bâtimens détruits sont évalués à 885 365 L. S. ¹.
» Le mobilier brûlé ou pillé à . . . 1 112 776 » »

Total 1 998 141 L. S.

» Sur les 350 propriétaires incendiés, 57 seulement sont en état de reconstruire avec leurs propres ressources; 97 autres ont besoin d'y être aidés par des subventions plus ou moins fortes; il en est enfin 203 qui n'ont aucun moyen de rebâtir.

» Les plus malheureux peut-être sont encore les gens très nombreux qui ne possédaient pas de maisons, mais qui ont perdu tout ce qui constituait leur avoir. Parmi ceux-ci se trouvent 111 vieillards infirmes; 169 orphelins, sans compter ceux, au nombre de 77, qui viennent d'être recueillis par la charité particulière dans d'autres cantons; enfin 237 autres enfants qui, sans être orphelins, sont pourtant en quelque sorte abandonnés à cause du complet dénûment de leurs familles. »

Le directoire s'occupa aussitôt d'envoyer des secours à ces malheureux. Le 18 novembre, il décida la fondation d'une maison d'orphelins à Stans; les ministres Stapfer et Rengger furent chargés de préparer un plan et de proposer un directeur pour cet établissement. Le local choisi était le bâtiment des dépendances du couvent des femmes, avec jouissance d'une partie du grand pré attenant. Mais ni l'administration du couvent ni le conseil du canton des Waldstetten ne furent avisés de cette décision, qui souleva de vives objections. Sur les réclamations du couvent, le conseil cantonal représenta au ministre Stapfer les graves inconvénients qu'il y avait à placer un asile d'orphelins dans un bâtiment dont une partie était déjà affectée à l'éducation de jeunes filles sous la direction des religieuses, et à disposer des dépendances qui étaient nécessaires au logement des domestiques chargés de soigner le bétail et le domaine. Néanmoins le gouvernement persista et il fut obéi.

¹ La livre suisse vaut environ 1 fr. 50 c.

En même temps, Rengger avait chargé le sous-préfet Truttmann et le ministre de justice et police Meyer de chercher un homme qui avec sa femme pût présider à la direction et à l'administration de l'établissement projeté. Malgré tous leurs efforts ils ne trouvèrent personne; dans leur rapport, ils estiment indispensable que le directeur soit catholique.

Cependant Pestalozzi brûlait du désir d'aller servir de père et d'instituteur aux orphelins d'Unterwald; en même temps il voyait là pour lui une occasion providentielle de mettre en pratique les idées qui l'agitaient depuis si longtemps. Il s'en ouvrit aux directeurs Stapfer et Legrand.

Déjà il avait exposé à ce dernier ses idées et ses plans dans toute leur étendue; il l'avait fait avec abandon et avec bonheur, parce qu'il avait trouvé en lui un complet assentiment et une vive sympathie.

Un nouveau plan présenté par Pestalozzi fut chaudement recommandé par Stapfer, Rengger et Legrand; et, le 5 décembre 1798, le directoire rendit un décret dont voici les principales dispositions:

« La direction immédiate de la maison de pauvres de Stans est confiée au citoyen Pestalozzi.

» On y recevra et l'on y élèvera gratuitement des enfants des deux sexes, pris parmi les plus pauvres et spécialement parmi les orphelins du district de Stans.

» Les enfants ne seront pas reçus avant l'âge de cinq ans; ils y resteront jusqu'au moment d'entrer en service ou d'apprendre un état qui ne pourrait pas être enseigné dans la maison.

» La maison de pauvres sera administrée avec toute l'économie que comportent les besoins de l'établissement. On se fera une loi de faire participer peu à peu les enfants aux travaux nécessaires à la tenue et à l'entretien du ménage. Le temps des élèves se partagera entre le travail des champs, celui de la maison, et l'étude. On s'attachera à donner aux élèves autant de savoir-faire et

d'aptitudes utiles que l'économie de l'établissement le permettra. Autant qu'on le pourra sans nuire aux résultats industriels qu'on doit poursuivre, on donnera quelques leçons pendant les travaux manuels.

» Tout le bâtiment de dépendances du couvent de femmes de Stans est affecté à l'établissement, ainsi qu'une portion suffisante de la prairie attenante. Ce bâtiment sera immédiatement réparé et approprié au logement de quatre-vingts élèves, d'après les plans dressés par le citoyen Schmid, de Lucerne. Pour la fondation de la maison des orphelins, et une fois pour toutes, le ministre de l'intérieur mettra une somme de 6000 fr. à la disposition du comité de pauvres (Pestalozzi, Truttmann, sous-préfet à Arth, et le curé Businger, de Stans). »

Aussitôt Pestalozzi fut remplacé comme rédacteur de la *Feuille populaire suisse*, et le 7 décembre il arrivait à Stans pour y surveiller les travaux de réparation.

Quelques jours plus tard, M^{me} Pestalozzi écrivait dans son journal les lignes suivantes:

« En décembre 1798, Pestalozzi est allé à Stans comme directeur des nombreux enfants qui ont perdu leurs parents dans une triste bataille, parce qu'on n'a pas voulu accepter la nouvelle constitution. Nous éprouvons un grand chagrin, les enfants et moi, et aussi la fidèle Lisbeth et nos excellentes amies, M^{mes} De Hallwyl et De Ustéri, de lui voir entreprendre une pareille tâche à plus de cinquante-deux ans. Comme je lui ai témoigné notre inquiétude, il m'a répondu:

« Maintenant, la question de ce que sera mon sort et » le vôtre ne peut pas être longtemps douteuse. Si tu as » un mari qui n'a pas été méconnu, et qui mérite le mé- » pris et l'abandon qu'il a trouvés généralement, alors il » n'y a point de salut pour nous. Mais si j'ai été jugé in- » justement, si je vaux réellement ce que je crois valoir, » alors tu trouveras bientôt en moi conseil et appui. » Assez maintenant, chacune de tes paroles me fend le » cœur; je ne pourrais plus supporter ton incrédulité. Ainsi » écris-moi pleine d'espérance. Tu as attendu trente ans,

» attends encore trois mois. Je n'ai pas encore d'enfants
 » ici, mais beaucoup d'ouvriers. Le gouvernement sou-
 » tient l'entreprise avec sagesse, et me témoigne beau-
 » coup de bon vouloir. »

Les travaux de réparation, entrepris dans une mau-
 vaise saison, exigèrent beaucoup de temps; l'hiver
 était précoce et rigoureux; les premiers élèves ne pu-
 rent être admis qu'au milieu de janvier.

En même temps il y avait dans le pays beaucoup de
 misère et de souffrances. On en jugera par ce fragment
 d'un rapport officiel du sous-préfet Truttmann:

« La misère des habitants du district de Stans est in-
 descriptible; elle augmente de jour en jour, et atteint plus
 ou moins tout le monde. Les nombreux pauvres, dont
 les anciens bienfaiteurs ont perdu tout moyen de leur
 aider, n'ont aucune autre ressource que l'assistance du
 gouvernement et les charités qui leur sont envoyées des
 autres cantons. Leurs souffrances sont inexprimables par
 ces froids rigoureux et prolongés; leur petite provision
 de pommes de terre a été gelée, et ils n'ont pas d'autre
 nourriture; aussi y en a-t-il déjà beaucoup de malades. »

Enfin, le 14 janvier 1799, Truttmann écrivait au mi-
 nistre Rengger:

« C'est aujourd'hui que les premiers élèves ont été reçus
 dans la maison de pauvres. Dieu bénisse notre bon gou-
 vernement pour cette œuvre bienfaisante; je m'en pro-
 mets un bien énorme, et ce n'est pas sans une vive émo-
 tion que j'ai vu de pauvres créatures, couvertes de gue-
 nilles, arrachées à leur triste sort et admises enfin dans
 un établissement où il sera pourvu à leur éducation et à
 leur indépendance future. »

Quelques jours plus tard les enfants étaient au nombre
 de cinquante; et jamais établissement d'éducation ne
 s'ouvrit dans des conditions si détestables. On était
 tellement pressé d'accueillir ces malheureux, qu'on
 n'avait pas attendu que les constructions fussent ache-

vées. Il n'y avait encore d'habitable qu'une seule petite
 chambre, le reste du bâtiment était encombré de plâtre,
 on ne pouvait pas encore se servir de la cuisine; les
 enfants apportaient avec eux des maladies, des plaies,
 de la vermine, des habitudes déplorables et des vices
 invétérés. Et pour tenir ce ménage, et pour tous les
 soins de propreté, de santé et d'éducation, Pestalozzi
 était seul avec une servante.

Nous avons sous les yeux le premier tableau nomi-
 natif des élèves, dressé par Pestalozzi et envoyé au
 directoire. Il mentionne vingt-neuf garçons et seize
 filles. Nous transcrivons comme exemples quelques-
 uns de ces noms avec les observations qui les accom-
 pagnent:

Garçons.

1. Jacob Baggenstoss, quinze ans, de Stansstaad; son
 père est mort, sa mère vit; bonne santé, peu de moyens,
 ne sait rien que filer le coton, habitué à mendier.

2. François-Joseph Businger, quatorze ans, de Stans;
 son père vit, sa mère est morte; bonne santé, des moyens
 et des habitudes convenables, ne sait pas *l' a b c*, sait
 filer le coton, très pauvre.

3. Gaspard-Joseph Waser, onze ans, de Stansstaad; son
 père vit, sa mère est morte; bonne santé, des moyens, mais
 des habitudes sauvages et détestables, ne sait pas *l' a b c*,
 ni filer, habitué à mendier.

4. Charles, frère du précédent, dix ans, mêmes habi-
 tudes et mêmes précédents que son frère.

26. Mathias Odermatt, huit ans, de Stans; son père
 a été tué, sa mère vit; contrefait et maladif, faible et
 paresseux, ne sait rien, pauvre.

27. Joseph Kueffer, neuf ans, de Stans, non bourgeois;
 ses parents vivent; bonne santé, moyens passables, com-
 mence à épeler, ne sait pas filer, pauvre.

28. Gaspard Stieer, huit ans, de Stans; le père a été tué,
 la mère vit; très faible, moyens distingués, peu de bonne
 volonté, commence *l' a b c*, sait filer, excessivement
 pauvre.